

VILLE DE VERRIÈRES-LE-BUISSON (ESSONNE)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 16 décembre 2024
à 20 heures
à l'Hôtel de Ville – Salle du Conseil

avec l'ordre du jour suivant :

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 25 novembre 2024

DIRECTION DES FINANCES

1. Politique tarifaire 2025 : Adoption des tarifs pour les prestations municipales,
2. Autorisation d'engager les dépenses d'investissement du budget primitif 2025 jusqu'à l'adoption de celui-ci, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2024,
3. Admission de créances en non-valeurs,
4. Approbation des Commissions locales d'évaluation des charges transférées (CLECT) des 24 janvier et 13 juin 2024,
5. Attribution d'avance de la subvention 2025 à l'association des Familles, au titre de l'exercice 2025,
6. Attribution d'avance de la subvention 2025 à l'association Trait d'Union de Verrières-le-Buisson (TUVB), au titre de l'exercice 2025,

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

7. Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme,
8. Demande de subvention auprès de financeurs concernant les projets de transformation des cours de récréation des groupes scolaires de Verrières-le-Buisson,

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

9. Suppressions de postes,

SERVICE COMMANDE PUBLIQUE, AFFAIRES JURIDIQUES, ASSURANCES

10. Passation d'avenants aux marchés publics relatifs à la réhabilitation et agrandissement du centre culturel André Malraux,

DÉCISIONS DU MAIRE

Le Maire,



François Guy TRÉBULLE